

N°2023-12/75B

**Objet : CREATION D'UN GARAGE AU CENTRE TECHNIQUE JOSE ARRIETA :
ATTRIBUTION DU MARCHÉ CHARPENTE ET BARDAGE METALLIQUES.**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 décembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arrieta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10		Pour :	9
En exercice :	10	Vote :	Contre :	0
Présents :	9		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, Thierry DEL POSO, François BONNEAU, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés ayant donné procuration : Nathalie PINEAU donne pouvoir à Thierry DEL POS.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT

Date de convocation : 29 novembre 2023

Le Président expose à l'assemblée,

Vu l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1, R21231 à R2123-8,

Vu la Délibération n°*****qui acte la résiliation du contrat n°20221130M relatif au lot Charpente et Bardage Métallique,

Considérant que le marché n°20221130M a été résilié par Délibération en date du 06/12/2023,

Considérant qu'une nouvelle procédure a été lancée selon les mêmes modalités que lors de la consultation initiale afin de mener à bien les travaux envisagés,

Considérant que la SARL AG METAL a fait une offre conforme au cahier des charges et économiquement avantageuse, pour un montant de 157 364,30 € HT,

LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

☞ **ACCEPTÉ** l'offre de la SARL AG METAL, d'un montant de 157 364,30 € HT,

☞ **ATTRIBUE** le marché à la SARL AG METAL,

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout acte utile en la matière.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20231206-2023-12-75B-DE
Date de télétransmission : 07/12/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023